



LES SERVICES DE LA BOCI

Réservés exclusivement à ses adhérents

Assistance création et communication

Shooting photo : Bénéficiez de véritables photos professionnels qui embellissent vos créations et valorisent votre image de marque.

Studio photo : Mise à disposition d'un studio photo automatisé pour réaliser des prises de vues à 360° et des photos en très haute qualité pour vos catalogues et vos sites de vente.

Favoriser les échanges : Mise à disposition gratuite d'une salle de réunion de 50m² située au centre historique de Paris.

Aide juridique

Assistance juridique, sociale et fiscale :

1er dossier gratuit, ensuite chaque dossier supplémentaire est facturé 150 € HT.

Honoraires négociés et informations sur tous vos droits de propriété intellectuelle avec un avocat spécialisé.

Actualités du secteur : Newsletters destinées à informer et accompagner les adhérents sur les évolutions réglementaires et sociales du secteur.

Aide au Développement

Export : Partenariat avec Business France et Francéclat pour l'organisation et/ou le financement de certains salons.

Diagnostic panoramique individuel :

Entretien stratégique visant à identifier les besoins et enjeux de l'entreprise et à y répondre en mobilisant l'expertise de la BOCI. (Réservé au CA > 1 million de CA)

Formations : organisation de webinaires thématiques visant à augmenter le niveau de connaissances sur des domaines spécifiques au secteur.

Financement de vos projets

Salons : Remise exceptionnelle de 15 % sur la surface nue de votre stand BIJORHCA.

Fonds d'intervention BOCI/Allium : Possibilité, après 2 ans d'adhésion, de demander une aide au financement de vos projets de développement.

ARTICIM Partenariat pour l'obtention de **subventions**.

Augmenter votre visibilité

Référencement : Votre marque est référencée sur notre site internet www.boci.org dans l'annuaire des adhérents et vous permet d'augmenter le trafic sur votre propre site.

Organisation d'évènements d'exception favorisant les échanges, les synergies et le développement du réseau professionnel (expositions, journées de rencontres...)

Actions d'influence

Convention collective : Membre de la Confédération Nationale HBJO, la BOCI négocie les dispositifs de la convention collective de la branche BJOH (bijouterie-joaillerie-orfèvrerie-horlogerie) avec les partenaires sociaux.

Représentation et Défense des intérêts du secteur auprès des pouvoirs publics français et européens, et des autres organismes professionnels.

Diplôme Bijoux de mode : La BOCI contribue au développement de l'unique diplôme en bijouterie de mode auprès des professionnels, des établissements, des jeunes diplômés et des personnes en reconversion.



L'organisation professionnelle au cœur du bijou

Qui sommes-nous ?

Depuis 1873, la Chambre Syndicale BOCI soutient et promeut les entreprises de la bijouterie en France et à l'international. Elle regroupe près de 150 adhérents, incluant créateurs, fournisseurs et sous-traitants, et les représente auprès des institutions et des médias.

Au quotidien, la BOCI c'est :

- Un réseau engagé qui vous accompagne dans votre développement
- Une organisation qui vous représente et défend vos intérêts
- Une équipe qui met à votre disposition des outils et des conseils d'experts

La force collective des professionnels du bijou

Pourquoi adhérer à la BOCI ?

La BOCI, c'est le réseau qui vous fait avancer, évoluer et grandir :

- Une force collective qui défend et construit l'avenir du secteur
- Un accompagnement qui vous fait gagner du temps et de la crédibilité
- Un réseau solide et reconnu
- Des services concrets qui répondent à vos enjeux réels
- Un accélérateur de visibilité, de structuration et de croissance

Adhérer, c'est investir dans votre développement et dans l'avenir du bijou.

BOCI : Bijouterie fantaisie Bijouterie métaux précieux Orfèvrerie Cadeaux Industries s'y rattachant
26, Rue du Renard 75004 PARIS - Tél. : 01 42 77 07 37 - www.boci.org - info@boci.org
Syndicat professionnel : N° Siret 784 227 514 00022 - Code APE 9411 Z - N°TVA FR 31 784 227 514